

voiturer les matériaux nécessaires (12). Mais ce ne fut qu'en 1803 que les Chères devinrent commune et paroisse indépendantes. En 1773 le seigneur des Chères était messire Pierre des Brosses (13).

Entre Les Chères et Morancé se trouvait le fief de l'Isérable, connu dès le XII^e siècle par son hôpital, situé près des bords de l'Azergues. Ce petit hôpital avait reçu des legs à différentes époques, en 1343, de Guillemette, femme d'André Paschal de Morancé ; en 1344, de Jeannette de La Flachillières ; en 1345, de Pierre Bordelin, notaire à Marcilly ; en 1347, de Guillomet Revol de Lozanne ; et en 1361, de Henri Anseu, damoiseau (14).

Une maison forte était bâtie non loin de là, qui fut désignée sous le nom de seigneurie de l'Isérable ; nous en avons donné les maîtres.

En ce temps, le seigneur de cette demeure était le baron Pierre-Elisabeth de Chaponay, devenu seigneur de Morancé depuis 1750 (15). Le baron de Chaponay avait déjà de nombreux et riches domaines dans nos pays ; à Chazay, en 1757, il vend à Pierre Delorme, boucher, le domaine appelé le Mâs-Micollier, de 40 bicherées, au prix de 1,800 livres et avec la charge de solder la somme de 12 livres annuelles de pension à la cure de Chazay et cela à perpétuité. Cette somme est pour acquitter les messes et prières fondées par noble Pierre de Pignières en la chapelle de Notre-Dame dans l'église de Chazay. Cette chapelle appartient au dit

(12) Arch. de la Charité, B. 250.

(13) Arch. de l'Archevêché, arm. Jacob, vol. 27, p. 36.

(14) Guigue. *Hôpitaux du Moyen Âge*.

(15) Arch. de la Charité, B. 241.